



Membre de l'International School Psychology Association (ISPA)

Membre de la Société Française de Psychologie (SFP)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 20 DECEMBRE 2022

Lieu : distanciel via Zoom

Participants : Catherine Barthélemy, Anne Bouguereau, Clotilde Cammal, Laurent Chazelas, Christine Desaubry, Fanny Designe, Mélaïne Descamps-Bal, Florence Dubois, Christiane Esposito, Patricia Garouste, Nathalie Gilmant, Françoise Ichard, Suzanne Lavarenne, Véronique Le Mézec, Suzel Lombard, Catherine Mandouze, Bertrand Pascaud, Geneviève Péquignot, Monique Poblete, Dominique Swertvaegher.

Excusés : Catherine Allali, Gaby Keiser-Weber, Aline Konop, Richard Redondo, Odile Vetter, Annie Vigneron.

2 points principaux sont à l'ordre du jour de ce dernier Conseil d'Administration de l'année 2022 :

- Discussion avant validation de l'argumentaire pour la journée scientifique de septembre 2023
- Actualités

Argumentaire pour la journée scientifique

Méline Descamps-Bal a rendu compte du travail effectué par le groupe spécifique, en envoyant un mail au CA le 15 décembre. Voici la proposition d'argumentaire qu'elle a relue à tous :

Le milieu scolaire reflète les problématiques de notre société. Il n'est pas épargné par des manifestations de mal-être et des actes de violence qui impactent les élèves, leurs familles et les professionnels des établissements scolaires.

Dans ce contexte, des initiatives diverses voient le jour. Le psychologue de l'Éducation nationale intervient avec d'autres professionnels sur ces situations. Cette diversité des approches peut être source de richesse et parfois de confusion.

Cette journée scientifique organisée par l'AFPEN se tiendra le samedi 30 septembre 2023 à Paris. Elle invite à examiner des possibilités de partenariat entre professionnels qui travaillent auprès d'enfants et d'adolescents. Elle s'attachera à témoigner d'expériences de terrain. Elle ouvrira sur des perspectives d'amélioration du climat scolaire et de soutien aux équipes et aux familles afin de permettre à chaque élève de trouver sa place dans une école accueillante, riche de sa diversité.

Elle propose un titre : « Le partenariat autour des situations scolaires complexes ».

La discussion s'engage sur la nature et les objectifs de cette journée. Est-elle ouverte à tous ou principalement aux psychologues de l'Éducation Nationale ? Laurent Chazelas fait remarquer qu'en tant qu'unique association organisatrice de l'événement, il paraît logique que l'AFPEN s'adresse aux psychologues EN. Mais l'idée d'ouvrir cette journée à un public plus large est défendue par le groupe de travail. Celui-ci suggère deux pistes possibles ; faire une inscription en 2 temps, le premier réservé aux Psychologues EN, le second pour les autres ; organiser cette manifestation sur un mode hybride, avec une diffusion en vidéo. La capacité du théâtre étant assez réduite (environ 250 places), il serait alors possible de toucher plus de monde. Le coût de l'inscription est aussi discuté : elle devrait être gratuite pour les DD, payante pour les adhérents. Il y a un consensus pour que ce prix soit modeste, de l'ordre de 10€.

La discussion s'engage également sur les formulations employées. Laurent Chazelas fait des propositions de réécriture qui ne sont finalement pas retenues à ce jour.

Méline Descamps-Bal présente ensuite une liste provisoire d'intervenants susceptibles d'intervenir sur cette journée (voir le détail dans le mail). Cette liste recueille l'assentiment général, elle est encore à affiner, tous les intervenants n'ont pas été contactés et n'ont pas confirmé leur disponibilité. Certains ne sont pas connus, Méline Descamps-Bal va envoyer prochainement des liens qui permettront d'avoir des informations complémentaires.

Il faudra également demander le haut patronage du ministère de l'Éducation Nationale afin d'augmenter la visibilité de notre profession.

Actualités

Des requêtes devant le Tribunal Administratif (TA) sont actuellement en cours remettant en cause les décisions académiques de passages à la hors-classe et/ou à la classe exceptionnelle selon les promouvables. Elles proviennent de psychologues EDCO ou de DCIO dont les avocats font valoir la légitimité supérieure de la spécialité de leurs clientes et donc demandent une priorité pour leur avancement de carrière. Sur proposition du président, Le CA souhaite que l'AFPEN intervienne auprès du TA et défende l'unicité du corps des psychologues de l'Education Nationale. Par ailleurs, la différence de traitement entre les psychologues EDA détachés ou intégrés est toujours d'actualité.